




































Vous aurez par la suite accès aux mêmes pages avec les mêmes fonctionnalités que pour un dossier en instruction.

 **[ANSM]- Signalement d'un usage non conforme** accepté

Dossier n° 5206152 - Déposé le 23 août 2021 11:54

 Inviter une personne à consulter ce dossier ▾  ▾

**Résumé**    Demande    Messagerie

 **Votre dossier a été accepté.**

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Cette démarche est gérée par :</b>  | <b>Poser une question sur votre dossier :</b>  | <b>Conservation des données :</b>       |
| Direction de la Surveillance<br>ANSM<br>143/147, boulevard Anatole France<br>93285 SAINT-DENIS CEDEX | Directement <a href="#">par la messagerie</a><br>Par téléphone : <b>01 55 87 30 00</b><br>Horaires : du lundi au vendredi<br>Statistiques : <a href="#">voir les statistiques de la démarche</a> | Dans demarches-simplifiees.fr : 12 mois |

- Si votre dossier est accepté par l'équipe de l'ANSM dédiée à cette démarche, il sera transmis à l'équipe médicale compétente.

A la suite de cette décision, il ne vous sera plus nécessaire d'utiliser l'application Démarches Simplifiées.

L'équipe médicale compétente vous contactera via l'adresse et informations renseignées dans le champ «**les différents points de contact pour les échanges ultérieurs (nom, adresse courriel, téléphone)**» du formulaire.

- Si votre dossier a été refusé, vous recevrez également un mail indiquant la décision et le motif ayant conduit à ce choix final. Vous pourrez contacter l'équipe dédiée à cette démarche via l'adresse mail : [usage-non-conforme@ansm.sante.fr](mailto:usage-non-conforme@ansm.sante.fr)